

La commission municipale d'accessibilité ■ Transports : la ligne 95-02

SAINT-BRICE



mag



Les accueils de loisirs, c'est TOP !

Dossier

Les services périscolaires
à la population

P 4-7

ACCESSIBILITÉ

La commission d'accessibilité des
personnes handicapées

P 8-9

CULTURE

Le coin du lecteur

P 10

CADRE DE VIE

Abattage d'arbres
au parc Saint-Joseph

P 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le théâtre Silvia Monfort

P 11

TRANSPORTS

La ligne 95-02

P 12

EN DIRECT DE LA CCOPF

Le SCOT

P 12

RETOUR SUR

Les événements
de décembre et janvier

P 13

VIE POLITIQUE

Expression des différents groupes

P 14

À SAVOIR

Informations pratiques

P 15

ÉVÉNEMENTS

Activités pour les 12-17 ans
Spectacles du théâtre Silvia
Monfort

P 16

Edito

L'élégance

Georges Bryan Brummel (1778-1840) fut le pionnier du dandysme britannique sous la régence. Ce fut lui qui inventa le costume masculin moderne avec le pantalon long que nous connaissons. Il avait mis fin à l'usage de la perruque poudrée et reléguée au musée la culotte boutonnée sous le genou.

Sa devise était : « *On ne m'a pas remarqué donc j'étais élégant* ». L'élégance en société est donc fait d'harmonie, de discrétion avec le milieu ambiant. À un repas de chasse, on ne vient pas en habit de soirée.

Les psychologues identifient « l'orgueil de la petite différence ». Cela consiste à arborer des signes distinctifs ostentatoires afin de bien montrer que l'on est pas comme « les autres », que l'on ne pense pas comme « les autres », que l'on a des croyances différentes, etc.

N'est ce pas le moment de se montrer élégant c'est-à-dire essentiellement de ne pas se faire remarquer, à l'heure où se posent des problèmes de port vestimentaire qui soulignent des différences.

Votre Maire
Alain Lorand





Du 5 au 18 février

Exposition Youplaboum ton corps

Une exposition atelier pour les 3-6 ans, réalisée par Cap Sciences, qui propose une découverte ludique du corps dans l'univers de la fête foraine.

Les enfants sont invités à jouer avec leur reflet dans la galerie des miroirs, à sauter, lancer, viser, réaliser des exploits. Ils sont accueillis par des personnages haut en couleur : Igor et son ourse Bergamote, la contorsionniste Gabriella Stic, l'homme le plus fort du monde Bill Barracuda et bien d'autres encore...

Espace Edith Wharton du centre culturel et sportif Lionel Terray. Visites scolaires la semaine, visites tout public les mercredis 10 et 17 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Renseignements au 01 39 33 01 90



Crédits : Cap Sciences-Pierre Baulieu

9 février

Stage de salsa portoricaine

Par Aurélie Dhondt. De 14h à 17h, au Foyer club de l'amitié, 2 rue Jean Jaurès.

Renseignements au 01 39 92 51 14

14 février

Donnez votre sang

De 9h à 13h, salle des Charmilles (39 rue des Deux Piliers) et école Jean de la Fontaine (rue de Paris)

14 février

Trail des Marçassins

L'association Saint-Brice Athlétisme organise deux courses à 10h : de 10,3 km et 20,135 km.

A 9h : marche nordique de 10,3 km.

Médaille souvenir, remise de coupes aux trois premiers de chaque course homme et femme.

Renseignements au 06 80 25 62 49

<http://traildesmarçassins.org>

Stade Léon Graffin, rue de la Forêt



16 février

Relaxation musicale pour les futures mamans

Concert gratuit, accompagné d'une sage femme.

Réservation obligatoire au 01 39 33 01 85 à 14h, centre culturel et sportif Lionel Terray



18 février

Audition d'élèves du conservatoire de musique Claude Debussy

A 19h, salle Berlioz du centre culturel et sportif Lionel Terray

18 février

Réunion du conseil municipal

À 20h30 en mairie

21 février

5^e Journée multiculturelle

Organisée par l'association Échanges Sans Frontière. Venez à la découverte des habitants de Saint-Brice dans leur diversité. Ils viennent d'Afrique, d'Asie, d'Europe ou de province. Ils nous présentent leur culture, nous leur racontons Saint-Brice. Un quiz guidera petits et grands à la découverte de chaque stand. Nombreux lots.

Renseignements : 06 13 19 28 67 ou esf@cegetel.net

21 février

Stage de samba brésilienne

Par Paul Lepine. De 14h30 à 17h, au Foyer club de l'amitié, 2 rue Jean Jaurès.

Stage de flamenco

Par Véronica. De 15h à 17h

De 14h à 18h, gymnase Lionel Terray

Renseignements au 01 39 92 51 14

28 février

Stage de relaxation

Par Sandra. De 14h30 à 16h30, au Foyer club de l'amitié, 2 rue Jean Jaurès.

Renseignements au 01 39 92 51 14

Du 3 au 10 mars

Exposition sur les femmes comédiennes de Saint-Brice



Coup de théâtre pour la journée de la femme 2010 !

« En scène ! Sept comédiennes à Saint-Brice ». L'association « Les Amis du Vieux Saint-Brice » évoque la carrière et la présence à Saint-Brice de sept comédiennes célèbres. « L'Association pour les Arts à Montmorency » s'associe à cette manifestation pour exposer des tableaux inspirés par l'art de la scène.

Causerie : « Voulez-vous jouer avec moi ? », lundi 8 mars de 15h30 à 17h30, suivie d'un pot de l'amitié.

De 9h à 12h et de 14h à 18h, espace Paul Eluard et auditorium du centre culturel et sportif Lionel Terray. Entrée libre du lundi au vendredi.

Renseignements :

01 39 33 01 90 ou 01 39 90 53 77

14 février

Concert de solidarité pour Haïti

De 16h à 20h au théâtre Silvia Monfort



Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France

Vous cherchez un emploi...
LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE : UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE !

PERMANENCE EMPLOI À SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

CCAS - 14 rue de Paris
le mercredi de 9 h à 12 h

N'hésitez pas, Contactez le

01 39 33 01 90

Le service périscolaire

Autour de l'école... c'est

Le périscolaire, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont tous les dispositifs mis en place par la ville autour de l'école pour permettre aux parents qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi de bénéficier d'une solution d'accueil pour leurs enfants.

Que ce soit avant ou après l'école, sur le temps du déjeuner, le mercredi ou encore pendant les vacances scolaires, différents dispositifs sont proposés aux Saint-Briens, adaptés aux besoins et à l'âge des enfants. Coup de projecteur.

Matin, midi et soir : un mode de garde pour répondre aux besoins des familles

Avant l'école. Pour certains petits Saint-Briens, c'est le grand chelem ! Dès l'ouverture, à 7h, leurs parents les déposent dans les accueils périscolaires. Cet accueil du matin est proposé de 7h à 8h30 en six points de la commune, à raison de deux pour les élémentaires (Jean de la Fontaine et Saint-Exupéry), quatre pour les petits de maternelle : Plante aux Flamands, Jean Charron, Alphonse Daudet et Léon Rouvrais. À cette heure-là, pas question de grands jeux ! Juste un cadre confortable pour que les enfants puissent se réveiller en douceur, et prendre leurs marques. Des ateliers d'éveil libre sont proposés aux plus petits, tandis que les plus grands peuvent écouter un conte, lire une histoire, faire des jeux de société... Un peu avant 8h30, les enfants, accompagnés de leurs animateurs, rejoignent leurs salles de classes.



Pause déjeuner : près de 80 personnes sont mobilisées pour accompagner les enfants.



Avant l'école : des activités calmes sont proposées aux enfants pour un réveil en douceur.



Après le repas, place à la danse !

Pendant l'école. À 11h30, les animateurs reprennent du service ! Et pas seulement eux, puisque ce sont près de 80 personnes qui entrent en scène à l'heure de la pause déjeuner : ATSEM, enseignants, auxiliaires de vie scolaire et personnels recrutés spécifiquement pour la pause du midi, le tout réparti sur deux services ! Il s'agit d'une part d'aider au bon déroulement des repas de plus de 1000 enfants, par exemple aider les plus petits à couper leur viande, les inciter à goûter les aliments qu'ils ne connaissent pas, rappeler à tous les principes de propreté et du bien manger. D'autre part, il s'agit de leur proposer le temps restant différentes activités : danse, sport, jeux de société, informatique, bibliothèque... Tout dépend des locaux.

chouette !



Après l'école : d'abord le goûter...

Après l'école. Dès 16h30, les animateurs prennent de nouveau le relais ! C'est goûter et temps de récréation pour tout le monde, ensuite, tout dépend de l'âge des enfants. Pour les maternels, l'accueil se déroule jusqu'à 19h, des jeux, des petits ateliers d'éveil sont proposés aux enfants. Pour les écoliers qui suivent l'aide personnalisée jusqu'à 17h30, ils peuvent ensuite bénéficier des activités prévues dans les accueils de loisirs. Pour les élémentaires, après le goûter et la récré, c'est l'étude surveillée jusqu'à 18h, assurée par des enseignants volontaires rémunérées par la ville de Saint-

Brice. Si l'enfant a fini plus tôt ses leçons, pas de problème ! Il est pris en charge par les animateurs qui lui proposeront différentes activités selon ses envies. L'heure est vraiment à la détente avant l'arrivée des parents à 19h.

Quelques chiffres

90	enfants accueillis chaque matin dès 7h
1000	enfants accueillis sur le temps du déjeuner
230	enfants à l'étude surveillée
160	enfants accueillis chaque soir jusqu'à 19h
215	enfants le mercredi
200	enfants chaque jour pendant les vacances.

Combien ça coûte ?

	Coût par heure	Prise en charge par la ville	Participation de la CAF	Restant à la charge des familles
Accueil de loisirs maternel	3,89 €	2,30 €	0,43 €	1,16 €
Accueil de loisirs primaire	3,15 €	1,92 €	0,43 €	0,80 €

À noter : depuis le 1^{er} janvier 2010, une baisse des tarifs du secteur périscolaire de 0,17% a été votée en Conseil municipal (indice INSEE prix à la consommation).



... puis, jusqu'à 18 h, l'étude surveillée.

INTERVIEW

réalisée par Saint-Brice Magazine

Trois questions à William Degryse



1^{er} adjoint au Maire chargé du Scolaire, Périscolaire, du Personnel et des Affaires générales

> Concernant le périscolaire, il n'est pas question que de mode de garde, mais aussi d'épanouissement des enfants, n'est-ce pas ?

« En effet, au-delà de solutions de garde proposées aux parents, le périscolaire doit répondre à des objectifs éducatifs qui sont définis par les élus. C'est ce qu'on appelle le projet éducatif. Pour nous, accueillir les enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familial, doit être un vrai acte éducatif. Voici quelques exemples de nos objectifs : permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances, favoriser son autonomie, créer du lien social, amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps, etc. »

> Projet éducatif, pédagogique, d'animation : on est un peu perdu ! Pouvez-vous nous éclairer ?

« Comme nous venons de le voir, le projet éducatif, ce sont les objectifs municipaux. De là découle un projet pédagogique élaboré par les équipes, puis un projet d'animation, c'est-à-dire concrètement les activités et sorties proposées aux enfants. Prenons un exemple, cela sera plus explicite : pour l'objectif éducatif «favoriser les liens intergénérationnels», les animateurs ont rencontré des personnes âgées pour connaître leurs attentes, ça c'était l'un des points du projet pédagogique. Ensuite, les enfants ont chanté pour les résidents à l'occasion de la Fête de la Musique. C'est ça le projet d'animation. »

> Une attention toute particulière est portée à la qualité de l'encadrement. Quelques précisions ?

« 90% de nos équipes sont titulaires du BAFA* - alors que la loi n'impose que 50% de diplômés - et l'ensemble des responsables sont titulaires du BAFD** ou équivalent, même si cela n'est pas obligatoire en maternel. Au total, nous comptons 6 responsables périscolaires et 35 animateurs. Notre spécificité, c'est d'avoir des équipes permanentes, à temps plein. C'est important pour que les enfants aient des repères. De plus, nous tenons à ce que nos animateurs soit régulièrement formés. L'an passé, ils ont suivi 60 heures de formation concernant les multiples aspects de leur profession : réglementation, méthodologie de projet, sécurité... »

*Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

** Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur

Mercredi et vacances scolaires



Photo souvenir d'un mercredi à Planète Jeunes... et à l'accueil de loisirs primaire Alphonse Daudet.

C'est le temps des loisirs, le temps des projets !

Hé oui, quand les petits Saint-Briens n'ont pas école, ils peuvent prendre le chemin des accueils de loisirs ! Et le mercredi et pendant les vacances scolaires, les accueils de loisirs prennent une saveur toute particulière. Car, on a le temps... de prendre le temps justement !

Les enfants sont accueillis le matin de façon échelonnée de 7h à 9h, et peuvent démarrer leur journée à leur rythme par des activités libres. Vers 9h15, c'est le temps de concertation : les animateurs présentent aux enfants le programme de la journée pour qu'ils choisissent eux-mêmes ce qu'ils vont faire dans leur journée, pour qu'ils soient vraiment «acteurs de leurs loisirs». Ils ont également la possibilité de choisir l'heure à laquelle ils souhaitent déjeuner : le premier ou le second service.

Des enfants «acteurs» de leurs loisirs

À 9h30, lancement des activités ! L'après-midi, elles reprennent après la pause déjeuner... après

la sieste pour les plus petits. Elles peuvent être de tout type - théâtre, arts plastiques, travaux manuels, danse, musique, lecture - et s'appuient sur les compétences spécifiques des animateurs et passions éventuelles. Depuis quelques temps, un accent particulier est mis sur les activités sportives. Ainsi, pendant les vacances de la Toussaint et de Noël, les élémentaires ont pu s'initier à l'escalade indoor. L'idée, c'est de faire en sorte que chaque enfant découvre des activités nouvelles, qu'il n'a pas l'habitude de faire, en complémentarité de ce qu'il fait à l'école ou dans sa famille. Vous l'aurez compris, loin des garderies d'antan, les accueils de loisirs ont su devenir au fil des années de vrais lieux d'éveil et d'épanouissement des enfants !

Un fil conducteur pour les vacances

Pendant les vacances, un thème est choisi dans chaque accueil de loisirs. Il devient le fil conducteur des activités et sorties qui sont proposées tout au long des congés. À propos des sorties, celles-ci sont toujours choisies pour leur intérêt

pédagogique. Les enfants sont par exemple allés visiter le Musée de l'Air et de l'Espace (Le Bourget), la Cité des Sciences ou encore l'insolite Musée de la Magie.

Enfin, durant l'été, des mini-séjours sont également proposés aux enfants, en priorité à ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances. Généralement, ce sont des séjours à proximité, où les enfants peuvent s'initier à différentes activités : vélo, camping, poney, cuisine, camp indien, VTT, ferme pédagogique... Un bon bol d'air !



Jeux de société, travaux manuels, décoration... des activités pour l'épanouissement des enfants.



En aparté avec Assa Konaté

Portrait réalisé par Saint-Brice Magazine

Responsable du périscolaire Alphonse Daudet maternel - 36 ans

Vous nous présentez votre structure en quelques mots ?

« Bien sûr ! Le centre a une capacité d'accueil de 40 enfants. Il est ouvert tous les jours de 7h à 8h30 pour le préscolaire, de 11h30 à 13h30 sur le temps du déjeuner, le soir de 16h30 à 19h, le mercredi toute la journée et pendant les vacances scolaires. Ce qui est spécifique, c'est que le mercredi et pendant les vacances scolaires justement, nous accueillons également les enfants de la maternelle Jean Charron. »

Comment concevez-vous votre rôle de responsable périscolaire ?

« C'est un peu un rôle de pivot, d'interface. Puisqu'un responsable doit être présent à la fois pour les enfants, pour les parents, mais pour les animateurs pour assurer son rôle de formateur, et pour les enseignants. Un bon relationnel est donc essentiel, de la patience également - et de l'organisation ! - pour pouvoir assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs au quotidien. »

Jusqu'à aujourd'hui, vous avez fait tout votre parcours dans l'animation à Saint-Brice ?

« Effectivement, je suis arrivée en 2000 comme animatrice, à la fois en maternelle et en primaire. Mais j'ai tout de suite eu une préférence pour le travail auprès des plus petits. J'ai passé mon BAFA, puis en 2003, on m'a proposé un poste d'adjointe de direction sur un accueil de loisirs maternel. En 2004, enfin, j'ai pris la responsabilité du périscolaire ici, à Alphonse Daudet maternel. »

Pendant les vacances, optez-vous pour un thème ?

« En effet, l'équipe d'animation réfléchit ensemble à un thème qui sera notre fil conducteur pour les vacances, que ce soit pour les activités proposées au centre ou pour les sorties. Pendant les congés de la Toussaint par exemple, nous avons travaillé sur l'ombre et la lumière et à Noël sur le monde fantastique. Et pour les vacances d'hiver, c'est le thème du Carnaval qui sera au programme. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

« Ce qui me plaît, c'est de travailler auprès des enfants, les échanges que l'on peut avoir avec eux, leurs réactions. J'aime leur franchise, leur naturel, leur spontanéité ! Tous les jours nous vivons sur les accueils des moments extraordinaires. J'aime aussi beaucoup la relation avec les parents, le fait de les informer, d'échanger avec eux. Cela fait déjà dix ans que je suis dans l'animation et j'adore toujours ce que je fais ! »

Parole de mômes



Rekiatou, 7 ans

« J'aime bien les activités quand on décore le centre, quand on fait de la peinture, quand on fait des sorties dans la forêt. Et la sortie que j'ai adorée, c'était le Palais de la Découverte ! »



Lahoucine, 9 ans

« Je viens au centre depuis 5 ans tous les mercredis et j'aime tout ! Les activités, les sorties, surtout le Laserleague, c'est trop bien ! J'aimerais bien qu'il y ait encore plus de jeux de rôles. »



Delphine, 6 ans

« C'est chouette, je retrouve tous les mercredis ici mes copines de l'école : Théa, Noa, Chiara... On fait plein d'activités avec les animateurs, ils sont vraiment tous super gentils ! »



Ryan, 9 ans

« On fait souvent du kapla, on a même une salle exprès ici pour ça. J'adore ! Aujourd'hui, on fait des jeux de société et s'il s'arrête de pleuvoir, une petite thèque au stade. Génial ! »

Fais-toi remarquer avec ton gilet jaune !



Le gilet jaune, ça n'est pas que pour les automobilistes en panne sur le bord de la route ! C'est très utile également pour les enfants comme toi qui vont à l'école à pied ou en vélo. Avec ce gilet jaune, tu es bien visible pour les voitures, notamment le matin et le soir, l'hiver, quand il fait nuit. Alors adopte ce «nouveau look»... et passe le message à tes copains !

Carnet d'adresses



Accueil de loisirs primaire Planète Jeunes

3 rue de la Forêt
Tél. : 01 34 19 55 25

Responsable : Michaël Panama



Accueil de loisirs maternel Léon Rouvrais

rue de la Planchette
Tél. : 01 39 94 43 34

Responsable : Monique Leroux



Accueil de loisirs primaire Alphonse Daudet

avenue Mozart
Tél. : 01 39 92 38 39

Responsable : Olivier Lang



Accueil de loisirs maternel de la Plante aux Flamands

rue des Deux Piliers
Tél. : 01 39 94 28 07

Responsable : Leslie Picard



Accueil de loisirs maternel Alphonse Daudet

avenue Mozart
Tél. : 01 34 19 86 53

Responsable : Assa Konaté



Accueil de loisirs maternel Jean Charron

rue Pierre Salvi
Tél. : 01 39 94 28 02

Responsable : Stéphanie Auvet



Service périscolaire - Coordinateur enfance : Rachid Retteb
Renseignements au 01 34 29 42 30.

La commune continue son engagement



Groupement scolaire de la Plante aux Flamands



Restaurant scolaire

Suite à la loi handicap de 2005, Saint-Brice a été l'une des premières communes du département à avoir lancé son plan d'action pour la mise aux normes des bâtiments publics et de la voirie en terme d'accessibilité. Ce début d'année est l'occasion de faire le point sur l'organisation et le fonctionnement de la commission municipale d'accessibilité et de voir quels travaux ont été réalisés en 2009 et ceux envisagés pour cette année.

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, apporte de nombreux changements. En 2015, l'ensemble des bâtiments publics devrait être accessible à tous.

Cette loi fixe les obligations des collectivités locales, dont la création d'une commission pour l'accessibilité, dans les communes de plus de 5 000 habitants, pour les domaines de leurs compétences propres. Celle-ci a été créée en mars 2007 par la commune.

Le Maire Alain Lorand, président de la commission, est entouré d'élus, de représentants de la société civile et d'associations (voir la composition de la commission dans l'encadré en page suivante). Cette commission, réunie en moyenne une fois par an, émet des avis consultatifs sur l'état d'accessibilité du cadre bâti existant et de la voirie. En bref, elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant et sur les futures constructions. Un rapport annuel est présenté en conseil municipal et transmis au Préfet, représentant de l'État

dans le département. Ce rapport est disponible sur simple demande auprès du secrétariat général de la mairie.

Les travaux de 2009 : un test grandeur nature

Dans le cadre des travaux réalisés, le travail de la commune est de concilier le respect des normes existantes - précisées dans la circulaire interministérielle DGU HC 2007-53 du 30 novembre 2007 - et de prendre en compte l'avis des usagers, notamment handicapés, afin d'obtenir la meilleure efficacité.

Michel Zede, saint-bricien depuis 1982, dans le but d'aider les autres, a rejoint la commission d'accessibilité des personnes handicapées fin 2008. Il souhaite que la municipalité agisse de manière raisonnée. « *Bien sûr que certains aimeraient que tout aille très vite. Mais il faut prendre le temps de bien faire les choses* », ajoute-t-il. C'est dans ce sens qu'il s'est proposé de tester les travaux en cours de réalisation. La ville a mis aux normes le restaurant scolaire de la Plante aux Flamands. Se rappelant des difficultés qu'il a ren-

contré pour venir chercher ses enfants à l'école, Michel Zede a donc accompagné l'architecte Olivier Raviol et le directeur des services techniques Yves Phelpin afin de vérifier si les travaux répondaient bien aux attentes des personnes à mobilité réduite. Que ce soit l'accès aux toilettes du personnel ou des élèves, les rampes et passages extérieurs, les portes et circulations d'accès au restaurant et au centre de loisirs ou encore tout simplement les tables pour déjeuner, tout a été essayé pour que les enfants handicapés ne rencontrent pas de problèmes dans leur quotidien.

À la fin du mois, l'installation d'un ascenseur achèvera la mise aux normes du restaurant scolaire.

À l'école Jean de la Fontaine, la mise aux normes des sanitaires extérieurs, la suppression d'estrade dans les classes et une rampe d'accès au préau ont été effectuées.

Des toilettes publiques ont également été installées dans le parc de la mairie, celles-ci particulièrement étudiées en terme d'accessibilité. En effet, tout est automatisé.

En ce qui concerne la voirie, après avoir travaillé sur le quartier de la Plante aux Flamands en

en matière d'accessibilité



Passage piéton

2008, la commune a mis aux normes le quartier de la rue des Écoles en 2009. La ville a créé notamment des quais bus et des places handicapés, élargi des trottoirs et aménagé les passages protégés piétons.

Les écoles en priorité

En 2010, les travaux d'accessibilité de la classe RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) et des deux cabinets médicaux seront réalisés dans le groupe scolaire de la Plante aux Flamands.

Quant aux écoles Jean Charron et Jean de la Fontaine, les travaux de réhabilitation et d'extension du restaurant sont en cours. Que ce soit les bâtiments provisoires actuels ou le restaurant définitif, ils répondent aux normes d'accessibilité.

Enfin, 120 000 € seront alloués pour les travaux de voirie pour la mise en accessibilité du quartier du centre-ville notamment : les rues Edith Wharton, Eugène Châtenay et la rue de la Liberté.

L'intercommunalité est en train de mettre aux normes les feux tricolores de la rue de Paris pour les personnes à mobilité réduite en créant des trottoirs surbaissés et des bandes d'alerte podotactiles. À l'avenir, ces nouveaux feux pourront être équipés d'un dispositif sonore pour aider les personnes non voyantes ou malvoyantes. À ce sujet, Michel Zede déclare « *En effet, il faut toujours avoir en tête le fait que les personnes porteurs d'un handicap ne sont pas uniquement celles à mobilité réduite. Les personnes non voyantes ou mal voyantes par exemple ne doivent pas être oubliées.* »

Membres de la commission

Représentants de la commune : Alain Lorand, Roger Gagne, William Degryse, Marcelle Cayrac et Chantal Nedellec (suppléants : Joël Dambrine, Céline Salfati, Mathieu Pariot, Angel Jean-Noël et Éliane Ganipeau), Gérard Huyet et Jean-Paul Dondero (suppléants : Michel Moha et Brigitte Beaumanoir).

Représentants de la société civile et notamment d'associations : M. Zede, M. Falcy (Association pour adultes et jeunes handicapés), Mme Tiberghien et Mme Mojtadavi (Association des Paralysés de France), Mme Ouazan (Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Public), Mme Patault (Groupement indépendant des parents d'élèves) et Mme Zekri (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de primaire).

Emplacement du futur ascenseur

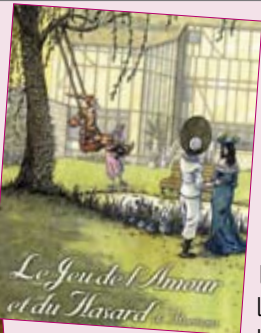


Rampe d'accès



Le coin du lecteur

Les œuvres classiques en bandes dessinées



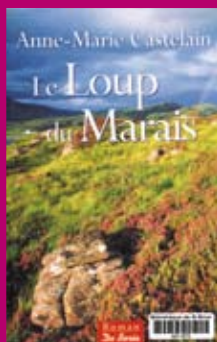
La collection ex-Libris de l'éditeur Delcourt est la première collection de bandes dessinées dédiée aux adaptations de grands classiques de la littérature française et étrangère. Cette collection s'attache à toujours respecter les textes et mises en scène de l'œuvre tout en s'adressant à un large public. On peut y redécouvrir

des auteurs très différents tels Edgar Allan Poe, Jules Verne ou encore Mary Shelley... Une façon ludique, gaie et colorée d'apprécier des œuvres classiques pour le plaisir de tous. A la bibliothèque des adultes, nous vous proposons « Le Jeu de l'Amour et du Hasard » de Marivaux, « Le Père Goriot » d'Honoré de Balzac et « Les Hauts de Hurlevent » d'Emily Brontë.

**Ouvrages disponibles à la bibliothèque municipale des adultes
LCR La Cerisaie - Hameau des Rouge-Gorges
Tél. : 01 34 19 12 11**

Romans du terroir

Le loup des marais, d'Anne-Marie Castelain, Éditions De Borée



Dans cette famille de paysan du 19ème siècle, la vie est rythmée par les saisons et les traditions religieuses. Le chef de famille, Jean-Marie et son épouse Anne, ont rarement l'habitude de sortir de cette routine. Un jour, le fils aîné arrive tout essoufflé et dit : « on l'a vu ! » et toute la famille s'arrête de bouger. Il cria encore « je l'ai vu ! ».

Dans cette histoire, l'auteur narre l'environnement, les traditions, la vie comme un réalisateur, la caméra posé sur l'épaule. Un bon livre à lire le matin au réveil.

**Ouvrage disponible à la maison de la presse
27, rue de Paris. Tél. : 01 39 90 35 49**

Cadre de vie

Gérer le patrimoine forestier

Propriétaire depuis juillet 2009 du parc boisé classé de la maison de convalescence de Saint-Joseph, la commune poursuit son travail d'entretien afin de l'ouvrir prochainement (courant 2010) au grand public.

A l'automne dernier, des coups de vent violents ont causé des dommages importants. Des branches maîtresses d'arbres sont tombées sur le domaine public et notamment sur le toit de l'église. Afin de sécuriser les abords du parc, la municipalité a réagi en urgence dans un premier temps par un élagage sévère avec l'accord de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (D.D.E.A.).

Le bilan phytosanitaire du parc, mené au préalable en 2007, préconisait notamment cet élagage en plus de l'abattage d'un certain nombre d'arbres malades ou dangereux. C'est donc dans cette deuxième phase que la commune se lance courant février.

Abattre pour mieux reboiser

Conformément à la lettre d'accord de la D.D.E.A. (1^{er} décembre 2009) suite au constat réalisé sur



place par les services de la préfecture, une trentaine d'arbres, représentant un quart du domaine boisé ont été repérés et seront prochainement abattus. Indispensable et nécessaire, cet abattage est l'assurance de conserver un parc boisé sain et durable dans le temps.

Dans les années à venir (2011-2012), débutera la mise en place du programme de requalification paysagère. Ainsi, de nombreux arbres d'essences

nobles, tels que des chênes, érables, marronniers, frênes, ormes, tilleuls, et autres résineux... seront replantés ainsi que diverses plantes.

Gageons que ces réaménagements seront un vrai « poumon » pour ce magnifique parc. Les efforts consentis par la municipalité afin de préserver ce patrimoine exceptionnel seront sans aucun doute à la hauteur des attentes du grand public.



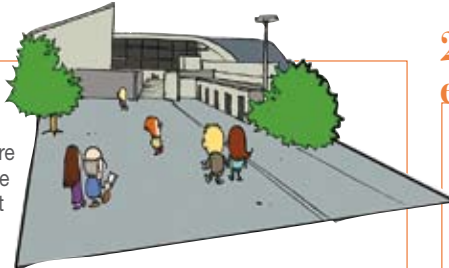
Le théâtre Silvia Monfort

« Donner au public ce qu'il aime et aussi ce qu'il pourrait aimer. »

Éric Checco, directeur du théâtre Silvia Monfort

1. Choix des spectacles.

La programmation est déterminée sur une période allant de l'automne jusqu'en janvier pour la saison culturelle. Cette dernière débute en octobre pour se terminer en avril de l'année suivante. Les mois de mai et juin sont essentiellement consacrés aux associations, source de fortes propositions culturelles.



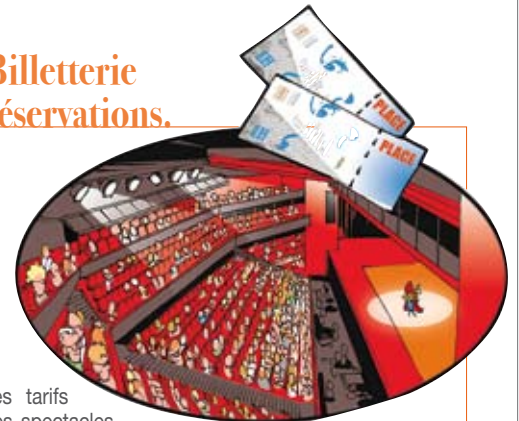
Le théâtre fait partie de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France. C'est suivant plusieurs grands axes donnés par Jérôme Chartier, président de la CCOPF, que le directeur du théâtre Éric Checco, grâce à sa connaissance du métier et à son écoute du public, propose différents spectacles à la commission. L'enjeu pour le directeur du théâtre est de concilier à la fois la demande du public, le service public (la transmission de la culture au spectateur), le choix des élus, la disponibilité des artistes et enfin le respect du budget.

Pour la saison actuelle, les axes sont le soutien à la création, avoir davantage de spectacles de théâtre (Proust, Molière, Lorca), des têtes d'affiches, de l'humour et de la musique. Pour la prochaine saison, la musique, le théâtre, le music hall et la création seront mis à l'honneur.

C'est une commission intercommunale dédiée à la culture qui, se réunissant au minimum quatre fois par an, choisit la programmation. Celle-ci est présidée par Marcelle Cayrac, adjointe au Maire de Saint-Brice déléguée à la Culture. Elle représente donc notre commune au sein de la commission. En effet, chaque commune de l'intercommunalité a son délégué. Les membres de la commission votent en déterminant une note de 1 à 5 pour chaque spectacle.



2. Billetterie et réservations.



Les tarifs des spectacles sont votés en commission.

La billetterie est informatisée depuis 2002, ce qui permet depuis de réserver à l'année dès septembre ! Le spectateur peut choisir sa place (orchestre, 1^{er} ou 2^e balcon) et même demander précisément le fauteuil qu'il souhaite, en fonction de la disponibilité...

La particularité de notre théâtre est sa formule d'abonnement. Si vous allez voir deux spectacles, le 3^e sera à tarif réduit si l'un de ces spectacles entre dans la catégorie « Découverte ». De plus, un 4^e spectacle, choisi par le théâtre, vous est offert. L'abonnement permet d'établir une relation de confiance entre le théâtre et le spectateur.

À noter : sur présentation d'une pièce d'identité, si le jour de la représentation correspond au jour de votre anniversaire, le spectacle vous est offert.

3. Négociation avec les producteurs de spectacles.

Avec les régisseurs de tournées, l'équipe du théâtre se charge de remplir des fiches techniques sur le son et l'éclairage. Chaque demande est négociée au détail près entre les producteurs des spectacles, la direction et la régie générale du théâtre. Certains artistes exigent du matériel spécifique que le théâtre ne possède pas forcément. Afin d'éviter le recours systématique

à la location et donc de faire des économies, le théâtre investit régulièrement dans du matériel. Soit le régisseur de l'artiste gère la conduite du spectacle soit l'équipe du théâtre en a la charge directement (réglages son et lumière).



4. Accueil des artistes.

Le théâtre est responsable de l'accueil des spectateurs mais aussi des artistes.

Ces derniers sont choisis dans toutes leurs demandes. Une écoute de la part du personnel les rassure, crée une atmosphère sereine lors des répétitions, et provoque enfin une relation plus forte avec le public.

Le théâtre peut aussi réserver un hébergement et leur préparer des repas. Pour l'anecdote, la chanteuse Césaria Evora aime à boire du cognac et Laurent Voulzy du thé citron ! Certains artistes n'aiment pas les rappels et sont déjà partis alors que le public applaudit encore dans la salle... et d'autres, comme le chanteur Jacques Higelin revient à chaque rappel... et au final, joue encore pendant 1h30 !



Quelques chiffres...

465 places assises

20 spectacles par an en moyenne

10 000 spectateurs par saison pour les spectacles du théâtre

22 000 spectateurs par an pour les spectacles des associations

Contact :

Théâtre Silvia Monfort
12 rue Pasteur
Tél. : 01 39 33 01 81
Courriel : theatre@ccopf.fr
Réservations du mardi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h hors vacances scolaires.

Gros plan sur la ligne de bus 95-02

Saviez-vous que la ligne de bus 95-02 des CIF* relie tous les jours Saint-Brice à de nombreuses communes des environs ?



Cette ligne dessert des lieux qui font partie de votre quotidien : gares RER, équipements administratifs (mairies, ...) et sociaux (CAF, sécurité sociale), hôpitaux, établissements scolaires, centres commerciaux, équipements de loisirs et sportifs, zones industrielles, Roissy CDG...

La ligne 95-02 relie Saint-Brice :

- à Roissy Charles de Gaulle en passant par Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Arnouville-lès-Gonesse, Gonesse, Le Thillay, Goussainville et Roissy-en-France.

- à Montmorency en passant par Groslay.

Concernant Saint-Brice, il y a trois arrêts : la gare, la Marlière et l'avenue du Général de Gaulle. Pour aller jusqu'à la zone aéroportuaire de Roissy, le temps de trajet tourne approximativement autour de 1h à 1h15. Profitez-en car le bus est un moyen pratique, écologique et économique pour se déplacer.

* CIF : les Courriers d'Île-de-France

Le saviez-vous ?

Adoptez « le geste obligatoire ». En montant dans le bus vous devez valider votre titre de transport y compris votre passe Navigo. En validant, vous effectuez le trajet que vous avez payé et vous faites un geste citoyen. La non validation de votre passe Navigo permet d'éviter une amende de 5 à 29 euros. **Début mars, auront lieu des comptages sur vos lignes.** Il s'agit d'une enquête pour connaître le nombre de voyageurs utilisant les bus et les titres de transports qu'ils utilisent. Aussi, n'oubliez pas de vous munir de votre titre de transport, de le valider et de le présenter à l'enquêteur. Pour vous aider, du personnel CIF sera présent en gares et dans les bus pendant la durée des comptages.

Pour en savoir plus (horaires...) : www.cif-bus.com ou 01 48 62 38 33 de 7h à 20h, 7 jours sur 7.

En direct de la CCOPF

Le SCOT : à vous de vous exprimer !

Élaborer un projet qui conjugue développement économique, croissance démographique et protection de l'environnement, telles sont les missions du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation (SMEP) qui entame cette année la révision du schéma directeur local approuvé en 1998.



La ZAC des Perruches

En quelques années, les communes ont évolué : il est temps de définir les nouvelles orientations pour conforter un développement équilibré et durable et maintenir un bon niveau de qualité de vie au sein de notre territoire.

Qu'est-ce que le SCOT ?

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) s'attache à valoriser et protéger le patrimoine bâti et paysager d'exception représenté au sein des Communautés de Communes de l'Ouest de la Plaine de France, de Carnelle Pays de France et les autres communes non adhérentes à une intercommunalité. C'est un outil de planification et d'aménagement du territoire qui s'impose au PLU (Plan Local d'Urbanisme) et doit être

compatible avec le Schéma Directeur Régional. Il prépare l'avenir de notre territoire. Pour cela, il renforce le développement économique (implantations d'entreprises...), coordonne les grands projets collectifs et assure un juste équilibre entre les différentes communes (transports, logements...).

De quoi est-il composé ?

- Un rapport de présentation qui expose un état des lieux du territoire et évalue différents domaines : population, emploi, transports, logements, aménagement, environnement, énergie, paysages, risques...
- Le « Plan d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) constitue le projet de territoire à long terme et fixe ses objectifs de développement.
- Le Document d'Orientations Générales (DOG) est la partie opposable et prescriptive du SCOT : il détermine les orientations applicables, notamment aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes.

Le cadre d'élaboration du SCOT

Le SCOT devra tenir compte aussi bien des évolutions du Schéma Directeur Régional d'Île-de-France (SDRIF), avec lequel il doit être compatible, que de celles du projet de « Grand Paris », tout comme les enjeux environnementaux (risques, biodiversité, qualité des eaux, paysages du périmètre du parc Naturel Régional « Oise-Pays de France ») ainsi que les conséquences du « Grenelle de l'Environnement ».

Il s'appuiera également sur les projets structurants annoncés ou en cours, et notamment sur le projet de

prolongement de l'Autoroute A 16 jusqu'à la Francilienne et l'aménagement du secteur de la « Croix-Verte », à l'intersection de ces deux itinéraires.

Le calendrier du SCOT

La phase d'élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du SCOT de l'Ouest de la Plaine de France est en cours de finalisation pour le début d'année 2010.

En 2010, sont prévus :

- le projet de PADD (mars-avril),
- le document d'orientations générales (été 2010),
- la clôture du projet (automne).

L'approbation définitive du SCOT, après une phase d'enquête publique est programmée pour 2011.

La concertation pour tous...

Le SCOT de l'Ouest de la Plaine de France sera approuvé par les élus du territoire après une concertation avec la population (registres de concertation, panneaux d'exposition, réunions publiques, période légale d'enquête publique et bientôt un site internet).

Le SMEP en chiffres

- 21 communes
- 70 000 habitants
- 13 200 hectares en zone péri-urbaine
- de grands espaces naturels
- des surfaces agricoles prédominantes
- des pôles urbains de petite et moyenne tailles





Inauguration du Francilien

12 décembre. À l'occasion de l'inauguration du nouveau train de banlieue, Guillaume Pépy, président de la SNCF, Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional ainsi que Didier Arnal, président du Conseil général, ont salué notre Maire Alain Lorand, accompagné de Roger Gagne, adjoint au maire délégué aux Transports, Chantal Nédélec, adjointe déléguée aux Affaires sociales, Personnes âgées et à la Petite enfance, Mathieu Pariot, conseiller municipal et Harry Aliane, responsable commercial de la gare Sarcelles Saint-Brice. Notre ligne Paris-Luzarches est la première à bénéficier de ce train boa aux couleurs flashy.



Cross des sangliers



Laurine

13 décembre. 360 participants pour cette nouvelle édition du cross des sangliers, ce qui est un nouveau record. L'hiver venait de s'installer depuis quelques jours mais il a, malgré tout, fait très beau et c'est avec quelques flocons que les départs se sont succédés dans la bonne humeur. Le cross des sangliers est particulièrement difficile de par son profil et son sol gras et détrempé en période de pluie. Le tracé reste donc éprouvant empruntant champ et sentiers du bois des Champeaux et tout ceci fait de ce cross une excellente préparation pour les coureurs en quête de performances futures. À noter, la seconde victoire de la saison de notre jeune saint-bricienne Laurine qui sur ses terres n'a rien concédé à ses adversaires.



Entraide autisme en Val d'Oise

16 janvier. L'association Entraide Autisme en Val d'Oise (EAVO) a convié la saint-bricienne Marie Ben Mokhtar, représentante départementale de l'Association française des intolérants au gluten (AFDIAG) pour évoquer, autour d'un délicieux gâteau sans gluten, les solutions à apporter à l'intolérance au gluten, trouble fréquemment associé à l'autisme. Une psychomotricienne encadrait, pendant ce temps, un groupe de socialisation par le jeu réunissant les enfants atteints d'autisme et leur fratrie. **Renseignements : 06 12 14 74 77**



Tournoi futsal du Saint-Brice Football Club

19 et 20 décembre. 14 équipes (Lens, Metz, Racing club de France, Armentières, Fresnoy, Reims, Taverny, Portugais de Goussainville, Villiers-le-Bel, centre de formation de football de Paris, Troyes, Drancy et deux équipes de Saint-Brice) composées chacune de 8 jeunes âgés de 12 ans en moyenne ont participé à la 8^e édition du trophée Daniel Ropers. Le racing club de France l'a emporté 2-0 contre Reims. Quant à l'équipe 1 de Saint-Brice, elle a terminé 4^e. Le club de football remercie vivement les bénévoles pour leur participation.



Galette des rois du CCAS

24 janvier. Cent-cinquante personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes Le Palladium pour partager un morceau de galette, quelques pas de danse aux sons de l'orchestre Jo Privat Junior et surtout... un agréable moment de convivialité ! Prochain rendez-vous, le mardi 9 mars, autour d'un thé dansant.

Expression de la Majorité Municipale

C'est encore une année bien remplie que vient de retracer le Centre Communal d'Action Social

Le CCAS en 2008 a :

- aidé 66 familles financièrement pour un montant global de 24508 € soit une moyenne de 371 € par famille
- attribué 288 bons alimentaires à 98 familles pour un budget global de 12380 €
- participé à hauteur de 27161,83 € pour 8020 servis à la R.P.A ;
- livré 530 colis de fin d'année à domicile ;
- transmis 5 dossiers d'aide sociale au Conseil Général en faveur des personnes handicapées. L'entretien et l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments publics fait l'objet, en 2010, d'une ligne budgétaire de 3,5 millions d'Euros ;
- aménagé un deuxième logement d'urgence pour être proposé en 2010 aux familles dans des situations précaires. Il est en cours d'obtention de label ;
- octroyé à 118 personnes une prestation d'aide ménagère ;
- ouvert 230 contrats d'insertion (dans le cadre du RMI) ;
- convié 54 familles en difficulté, représentant 100 enfants, au Noël pour les enfants, ainsi que 32 places offertes pour le cirque de Domont et 25 places au théâtre de Saint-Brice ;
- instruit 52 nouvelles demandes de RMI en 2008 dont 35 demandes de personnes seules et 17 couples, pour un total global de 108 bénéficiaires du RMI ;
- permis à 40 personnes de faire appel à l'écrivain public ;
- instruit 75 dossiers de bourses scolaires pour le Conseil Général en faveur des jeunes de 11 à 25 ans ;
- instruit 9 demandes de Fond de Solidarité Logement Energie ;
- instruit 5 demandes de télé-assistance ;
- livré 3752 repas au domicile des personnes de plus de 60 ans pour un budget de 16722 €
- ouvert 4 dossiers d'hébergement des personnes âgées en établissement ;
- fait bénéficié 10 personnes d'un accompagnement social ;
- domicilié 57 familles au CCAS, dont 37 issues de la communauté des gens du voyage, rattachées à Saint-Brice-sous-Forêt sur leur carnet de circulation et 20 familles sans domicile stable ;
- instruit 18 dossiers d'obligation alimentaire.
- inscrit 12 personnes au plan d'alerte canicule ;
- délivré 6 cartes Rubis, 101 cartes Améthystes ½ tarif, 29 cartes Améthystes gratuites en aides aux transports pour les personnes âgées ;

Sans oublier la galette des rois, les voyages, les cours de gymnastique et le gala des anciens où 535 participants ont assisté au spectacle.

Cette liste, non exhaustive, démontre que depuis mars 2001, le Maire Alain LORAND et son équipe mènent une politique attentive au « social ».

Nous n'avons de leçons à recevoir de personne et bien que nous n'ayons pas l'étiquette de « gauche », le social reste au cœur de nos préoccupations comme le démontre, s'il le fallait, la construction de 19 logements locatifs aidés en centre ville.

Les 25 élus de la liste majoritaire « Union pour Saint-Brice » conduite par Alain Lorand.

Expression des Conseillers n'appartenant pas à la Majorité Municipale

(Article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Que valent les engagements verbaux ou écrits des élus de la majorité et de la CCOPF ?

En ce qui concerne le tennis, on se souvient d'une lettre d'engagement du Vice-président de la CCOPF, Alain Lorand, annonçant en novembre 2006 la réhabilitation, sans réserve, des installations avec un calendrier et un volet de développement de jeu toute l'année, avec couverture de 4 courts par une bulle. En juin 2008, son adjoints aux sports affirmait en public « l'argent est là ! ». Nous sommes en 2010, qu'attend-on pour concrétiser ces engagements ?

En janvier 2009, l'adjoint aux sports avait initié une réunion de travail et de réflexion sur l'implantation d'in bâtiment pour les arts martiaux à Nézant. Où en est-on là encore ?

Saint-Brice n'a cessé de s'agrandir. Ses installations, si elles étaient suffisantes il y a quelques années, ne correspondent plus aujourd'hui à l'évolution démographique, et certaines d'entre elles sont devenues vétustes ; sont-elles encore aux normes et facilitent-elles l'accès aux handicapés ?

Même si nous devons tenir compte d'un léger fléchissement d'effectif, et de la situation économique, combien d'années devront encore attendre les Saint-Briciens pour voir les engagements tenus ?

Pourtant l'argent ne manque pas puisque la CCOPF s'est engagée en juin 2009 à consacrer 2.5 à 4.2 millions d'euros pour le stade de Domont (bar, tribunes, pistes, etc...).

Simple constat ! Saint-Brice serait-il le « parent pauvre » de la CCOPF ?

Michel Moha, Gérard Huyet, Pierre Baudin, Jean-Pierre Bouges.
Rassemblement pour Saint-Brice

Pour un Conseil Municipal des Jeunes plus en phase avec leurs préoccupations

À l'occasion du CM du 26/09/2009, nous avons adressé le 20 octobre 2009, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est installé pour l'année 2010. Faute d'avoir reçu une invitation, notre groupe n'a pu y assister et féliciter nos jeunes élus.

Ou plutôt « jeunes élues » car cette fois-ci, ce sont les jeunes filles qui sont surreprésentées (9 filles, 3 garçons !). De même, seuls les collégiens ont été concernés par ces élections alors que d'autres jeunes ont des projets pour leur ville.

Le CMJ est un dispositif de participation à la vie locale pour les jeunes. Il doit permettre la mixité sociale et culturelle qui représente une véritable richesse.

Alors nous lui souhaiterions plus d'ambitions.

Pourquoi ne pas élargir le Conseil à tous les Saint-briciens âgés de 13 à 18 ans, en faisant en sorte que tous les quartiers de notre ville soient représentés. Les élections se dérouleraient dans d'autres lieux qui regroupent les jeunes en dehors du milieu scolaire.

De même pour avoir une parité parfaite, pourquoi ne pas proposer des binômes fille/garçon élus pour deux ans afin qu'ils puissent suivre les projets les plus longs.

Enfin, il est important que le CMJ collabore avec les dispositifs déjà existants comme les centres de loisirs, associations de quartier et les partenaires institutionnels afin que son travail soit efficace.

Jean-Paul Dondero, Brigitte Beaumanoir, Tanios Saïd, Nathalie Hassan-Journo.
(Groupe Saint-Brice Solidaire)
<http://saint-brice-solidaire.fr>

Solidarité



Urgent - Appel aux bénévoles

David, 4 ans, habite à Saint-Brice. Gentil, souriant et heureux de vivre, David connaît des troubles autistiques qui nécessitent un apprentissage basé sur « la stimulation intensive et individuelle ». Créé et mis au point par des parents américains, ce travail a fait ses preuves depuis plus de 30 ans pour sortir ces enfants de l'autisme.

Simple et à la portée de tous (de 17 à 77 ans !), fondée sur le jeu, l'amour des enfants et l'enthousiasme, cette méthode requiert un grand nombre de bénévoles.

Vous avez une heure à consacrer à David par semaine ? Alors n'hésitez plus, venez jouer avec lui dans sa salle de jeux.

Pour de plus amples renseignements ou participer à ces séances, appelez sa maman au 06 64 69 94 55 ou au 01 34 19 02 91.

Haïti

La ville adresse ses sincères condoléances à toutes les familles qui ont été touchées par le dramatique séisme d'Haïti mardi 12 janvier. Au-delà de notre désespoir de voir ce pays ravagé et anéanti, soyons solidaires de l'immense souffrance de la population haïtienne. Chacun à sa manière peut apporter sa pierre à l'édifice !



Lettre d'espoir d'un Haïtien de Saint-Brice

« Redonnons de l'espoir aux enfants d'Haïti et ne laissons plus place à la fatalité, accompagnons les haïtiens à bâtir un avenir épanouissant »

Chaque enfant doit pouvoir choisir sa propre voie et pourtant, sans même qu'ils ne le sachent, certains, malgré eux sont déjà des enfants entrés dans l'âge adulte.

Afin que les haïtiens puissent reconstruire leur pays, donnons-leur la possibilité d'une destinée meilleure.

Nous, habitants de Saint-Brice-Sous-Forêt permettons aux orphelins haïtiens d'obtenir une éducation afin de rebâtir les fondements de leur nation.

Aujourd'hui, la désolation de la population doit nous faire réagir. Epaulons les enfants, les femmes et les hommes pour ne plus laisser les images du ravage et des ruines du 12 janvier 2010 hanter leurs mémoires.

A nous de donner selon nos possibilités une contribution pour qu'ils ne se sentent plus seuls et abandonnés. »

Melle Catherine Augustine

Pris la main dans le sac

Décembre 2009, un homme suit une femme d'une quarantaine d'année en direction de la gare de Saint-Brice. Au moment opportun, l'individu se rapproche de la femme et lui porte des coups de poing à plusieurs reprises. Il lui dérobe son sac à main.

Après avoir pris la fuite, il est arrêté par les forces de police et est placé en garde à vue pour vol aggravé grâce aux caméras de vidéosurveillance qui ont confirmé l'infraction. L'homme, originaire de la région parisienne et âgé de 20 ans, bien connu des services de police, a reconnu les faits lors de sa garde à vue. Il a été condamné à deux ans de prison ferme.

Un engagement au service des autres !

L'officier de police, décédé en décembre dernier en Seine et Marne, était le onzième policier tué en 2009... et presque pas un bruit ! Mourir dans l'indifférence totale est de plus en plus insoutenable. Où sont nos valeurs, où est le respect ? Ces hommes et ces femmes qui s'engagent à nous protéger et à nous défendre incarnent le courage, la détermination et le combat de tous les instants pour faire respecter les règles et les lois de notre société.

Nous continuerons à les soutenir et à les encourager dans leur travail, tel est notre devoir.

Centres des finances publiques en travaux

Dans le cadre de travaux visant à améliorer les conditions d'accueil des usagers, l'accès au Centre des Finances Publiques de Garges-lès-Gonesse sera perturbé jusqu'au 6 avril. Les usagers sont invités à privilégier un contact par courriel ou par téléphone auprès du :

- **Centre Impôts services : 0 810 467 687**
(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

- **Hôtel des impôts de Garges :**
01 34 53 38 00



Nouveau commerce

Mme Salima Lacombe, orthopédiste, orthésiste podologue, vous reçoit sur RDV ou se déplace à domicile.

Réalisation d'orthèses sur mesure du membre inférieur et supérieur, de petits appareillages (semelles orthopédiques, corsets et ceintures lombaires et abdominales sur mesure, attelles de mains, bas de contention, prothèses mammaires externes, chaussures thérapeutiques, colliers cervicaux, releveurs de pied...)

Cabinet paramédical de la Gare
7 rue Germain Châtenay
95350 Saint-Brice
Tél. 06 69 01 79 88 ou 01 39 90 88 80
Fax 01.39.90.88.28

Carnet

> Naissances

CASAMIA Bryan, le 12 août
MASSANT Eva, le 7 octobre
BOU Lina, le 7 novembre
RAPINAT Anaïs, le 20 novembre
DELIVAN Carla, le 29 novembre
PRAJAPATI Mishti, le 8 décembre
THENARD Akouajah, le 10 décembre
HAMMACHE Kahin, le 11 décembre
FELLOUS Lior, le 12 décembre
SECGAZI Shana, le 14 décembre
BUKUSU KISESA MOKA Peggy, le 16 décembre
DESNOËS Mathilda, le 20 décembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

> Décès

LEMASSON Jean, 79 ans, le 20 décembre
LAVERGNE Marie-Claude (Françoise), 68 ans, le 21 décembre
ANDUJAL Ascension, 85 ans, le 20 avril
La Ville adresse ses condoléances à la famille.

Notez-le

Ramassage des ordures ménagères :

- **les rues en bleu :** jeudi

- **les rues en rouge :** lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables : lundi

Ramassage des déchets encombrants :

- **les rues en bleu :** jeudi 18 février (3^e jeudi du mois)

- **les rues en rouge :** mercredi 17 février (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir.

Permanences

Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont le lundi de 17h30 à 19h30. Merci d'annoncer votre venue le lundi matin au 01 39 35 55 01.

Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice-sous-Forêt essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

Consultations

> **Consultations gratuites d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10h à 11h45 :**
samedi 6 février

> **Consultations gratuites de notaires sans rendez-vous au CCAS de 9h à 11h45 :**
mardi 2 mars

SAINT-BRICE Mag

Hôtel de ville: 14, rue de Paris
95350 - Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur de la publication: Alain Lorand

Directeur de la rédaction: Angel Jean-Noël

Rédaction/Photos:

Sandrine Fanelli, Sophie Hay (Service communication),

RDVA (S. Brianchon, E. Hardy)

Publicités: ERF (01 34 28 58 56)

Maquette - Impression: RDVA (01 34 12 99 00)

Tirage: 6 300 exemplaires - Dépôt légal à parution

Site internet: www.saintbrice95.fr

E-mail: servicecommunication@saintbrice95.fr

La ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.